Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 056-215600545-20251212-2025_06_70-DE

Délibération du conseil municipal du 11 décembre 2025

Délibération n° 2025-06-70
Classification : Finances locales / Décisions budgétaires
Objet : Débat d'orientations budgétaires 2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 24
Nombre de conseillers municipaux présents : 15
Nombre de procurations : 6

L'an deux mil vingt-cinq, le 11 décembre à 19 h, le conseil municipal de la commune d'Erdeven, dûment convoqué le 5 décembre, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de M. Dominique Riguidel, maire.

Présents : Mmes Patricia Guillemain, Isabelle Le Blé, Josiane Le Bourne, Marie-Françoise Le Jossec, Mathilde Lepioufle, Jocelyne Lorgeray, Valérie Margnac, Patricia Odaert, Florence Séveno.
MM. Jean-Pierre Dhuy, Michel Drian, Alain Halter, Yves Le Bail, Christian Le Baron, Dominique Riguidel.

Absents excusés : Mmes Anne-Sophie Bézier, Hélène Bihan, Béatrice Le Bars,

MM. Cédric Barbary, Olivier Cabelguen, Patrick Connan, Gilbert Gouzerh, Pascal Marteau, Damien Plunian.

Ont délégué leur droit de vote, conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- Mme Hélène Bihan a donné procuration à M. Yves Le Bail,
- M. Olivier Cabelguen a donné procuration à M. Dominique Riguidel,
- M. Patrick Connan a donné procuration à Mme Valérie Margnac,
- M. Gilbert Gouzerh a donné procuration à M. Jean-Pierre Dhuy,
- Mme Béatrice Le Bars a donné procuration à Mme Marie-Françoise Le Jossec.
- M. Pascal Marteau a donné procuration à Mme Florence Séveno

Exposé

Le Maire expose que dans les communes de plus de 3 500 habitants doit se tenir un débat sur les orientations générales du budget de l'exercice à venir. Ce débat doit avoir lieu dans un délai de 10 semaines précédant l'examen du budget.

Ce rapport doit comporter notamment :

- les orientations budgétaires envisagées portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement et en investissement,
- les hypothèses d'évolution retenues pour construire le projet de budget, notamment les concours financiers, la fiscalité,
- les orientations envisagées en matière de programmation d'investissement,
- les informations relatives à la structure et à la gestion de l'encours de dette.

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 056-215600545-20251212-2025_06_70-DE

Les orientations générales du budget sont présentées dans le Rapport sur les Orientations Budgétaires (cf. annexe).

Délibération

Le conseil municipal, vu l'exposé de Monsieur le Maire, décide :

- de prendre acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2026 et de la présentation du rapport y afférent.

Fait à Erdeven, le 12 décembre 2025

Le Secrétaire de Séance,
Christian Le Baron

Le Maire,
Dominique Riguidel

MAIRIE D'ERDEVEN
56 (Morbihan)

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :
- *Recours administratif gracieux auprès de mes services.*
- *Recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes.*